

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 73-1365/SG/CD la Commission permanente de la Chambre des Députés habilitant le Président du Conseil de Gouvernement à passer au nom et pour le compte du Territoire français des Afars et des Issas, quatre actes d'acquisition amiable de terrains (rendue exécutoire par arrêté n° 73- 1365/SG/CD du 11 septembre 1973) .

n° 73-1365/SG/CD la

Ministère  
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication  
11 septembre 1973

Numéro JO  
n° 18 du 25/09/1973

Date du numéro  
25 septembre 1973

### TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 367/7e L du 1er septembre 1973 de la Commission permanente de la Chambre des Députés du Territoire français des Afars et des Issas habilitant le Président du Conseil de Gouvernement à passer, au nom et pour le compte du Territoire français des Afars et des Issas, quatre actes d'acquisition amiable de terrains.